

Note sur l'organisation du Lycée Blanquer



Après les textes sur les modalités d'organisation du baccalauréat, le conseil supérieur de l'éducation (CSE) du 12 avril a examiné les 3 arrêtés fixant l'organisation de la seconde générale et technologique, du cycle terminal de la voie générale et de celui de la voie technologique.

Les textes ont tous été rejetés avec les votes contre de la CGT, SUD, FO, FSU, SGEN, FCPE, SGL (seul syndicat lycéen siégeant au CSE) et FCPE. L'UNSA a partagé ses voix entre abstention et pour.

Cette note a pour but d'affiner nos analyses faites suite aux annonces de Blanquer, les arrêtés n'étant que leur application organisationnelle.

Pour l'analyse du contenu idéologique de la réforme, voire la note de l'Info-CNU n°1254 du 16 février 2018 et celle sur le baccalauréat, mail « Note : réforme du lycée point d'étape » du 27 mars.

Ce qui est transversal aux 3 arrêtés.

L'AP reste mentionnée mais sans horaire dédié et uniquement pour les élèves en ayant besoin.

Les textes créent un « accompagnement à l'orientation » avec un horaire indicatif de 54h annuelles mais qui n'est pas dans les grilles horaires. Ces heures sont sous la responsabilité du ou de la professeur-e principal-e mais peuvent être effectuées par des enseignant-es (dont les professeur-es documentalistes), les Psy-En, la région... Autant dire qu'elles ne seront pas abondées en tant que telles dans les DHG.

Les modalités de mise en œuvre de l'AP et de l'accompagnement à l'orientation devraient être discutées en conseil pédagogique mais votées en CA (amendement de l'administration en séance, au départ le CA n'était pas mentionné !).

Enfin, des marges horaires sont fixées pour chaque niveau (voir détail plus loin). Leur utilisation est laissée totalement libre (après vote du CA, là encore amendement de séance !) sans mention spécifique de dédoublement. Les rectorats, suivant les caractéristiques spécifiques des établissements, pourront abonder cette enveloppe (amendement de séance, au départ les rectorats pouvaient les modifier, donc également les baisser).

Commentaires

Blanquer reprend les principes de la réforme Chatel (mais au moins, les marges étaient censées être dédiées aux dédoublements à l'époque) et de la réforme du collège.

Les établissements pourront, en toute autonomie, décider d'attribuer la marge horaire à de l'AP, au nouvel accompagnement à l'orientation, aux dédoublements, voire à des heures disciplinaires en plus (pas d'horaire maximal annoncé dans les textes).

Il est également à craindre, faute de DHG suffisantes, que ces marges puissent servir à financer les options, comme c'est déjà le cas en collège avec « la réforme de la réforme » mise en œuvre par Blanquer. L'accompagnement à l'orientation confirme la volonté de faire du lycée une machine à trier et à orienter précocement, en lien avec la loi ORE et Parcoursup. Le glissement des missions d'orientation des Psy-En vers les PP (toujours pas formé-es pour cela et qui vont voir leurs tâches encore s'alourdir) se renforce ainsi que la prise de pouvoir sur l'information par les régions.

Enfin, l'abondement possible, par les rectorats, des marges suivant les spécificités des lycées semble confirmer ce que nous envisagions de la vision de Blanquer sur l'éducation prioritaire.

Il n'y aura sans doute pas de carte des lycées en éducation prioritaire et donc aucune reconnaissance de la difficulté d'exercice sous forme indemnitaire et du point de vue de la mobilité mais uniquement un abondement horaire décidé dans les académies sans critères nationaux explicites.

La seconde générale et technologique.

Pour mémoire, la réforme de la seconde sera mise en œuvre à la rentrée 2019.

Globalement, il s'agit de mettre fin aux enseignements d'exploration et de retirer l'AP des grilles. Les SES sont intégrées aux enseignements obligatoires ainsi qu'un enseignement « sciences numériques » dont on ne connaît pas le contenu (nouveaux programmes annoncés d'ici décembre 2018) et pour lequel on ne sait pas qui aura à l'assurer.

Comparatif des horaires d'enseignements obligatoires.

Disciplines	Avant	Après
Français	4	4
Histoire-géographie	3	3
LVA+LVB	5,5	5,5
Mathématiques	4	4
Physique-chimie	3	3
SVT	1,5	1,5
EPS	2	2
EMC	0,5	0,5
SES		1,5
Sciences numérique		1
Enseignements d'exploration	3	
AP	2	
marge horaire	10,5	12
Heures élèves	28,5	26
Heures profs	39	38

On constate une baisse sensible du nombre d'heures élèves ainsi que du nombre d' « heures profs », plus légère.

En plus des enseignements obligatoires, les élèves pourront choisir, au maximum, un enseignement optionnel de disciplines générales et un autre de disciplines technologiques.

Les enseignements généraux optionnels : Langue et culture de l'antiquité (LCA) latin (3h) ; LCA grec (3h) ; LVC (3h) ; Arts (3h) parmi arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre ; EPS (3h) ; Arts du cirque (6h).

Les enseignements technologiques optionnels : Santé et social (1,5h) ; Biotechnologies (1,5h) ; Sciences et laboratoires (1,5h) ; Sciences de l'ingénieur (1,5h) ; Création et innovation technologique (1,5h) ; Création et culture-design (6h).

Commentaires

Les horaires des disciplines obligatoires ne bougent pas. Les disciplines les plus touchées par cette réforme sont donc les disciplines technologiques qui ne sont plus qu'optionnelles alors qu'elles étaient intégrées aux enseignements d'explorations obligatoires.

L'intégration des SES aux enseignements obligatoires est une bonne chose mais l'absence de l'option PFEG peut laisser craindre une fusion SES-gestion dans la définition des futurs programmes.

La marge est augmentée mais cette augmentation sera probablement absorbée, en grande partie, par l'aide à l'orientation ou l'AP sous forme de soutien plutôt que pour des dédoublements. On peut également se poser la question de l'abondement horaire pour les options sachant que leur réintroduction au collège par Blanquer s'est faite à moyens constants... sur la marge.

Le cycle terminal de la voie générale.

Mise en œuvre à la rentrée 2019 pour la 1^{ère}, 2020 pour la terminale.

Pas de changement par rapport aux annonces de Blanquer, sauf en Sciences de l'ingénieur.

Pour mémoire :

- Un tronc commun pour l'ensemble des élèves en 1^{ère} et en terminale.

En 1^{ère}, 16 h : Français 4 h, Histoire-Géographie 3 h et EMC ½ h, LVA et LVB 4 h 30, EPS 2h, Enseignement scientifique 2 h.

En Terminale, 15 h 30 : Philosophie 4 h, Histoire-Géographie 3 h et EMC ½ h, LV1 et LV2 4 h, EPS 2 h, Enseignement scientifique 2 h.

- Des enseignements de spécialité :

Mathématiques, Physique-chimie, SES, Histoire-géographie/géopolitique et sciences politiques, Humanités littérature et philosophie, Langues et littératures étrangères, Arts, SVT, Sciences de l'ingénieur, Numérique et sciences informatiques.

Les élèves doivent choisir 3 spécialités en 1^{ère}, avec 3 fois 4 h et n'en conserver que 2 sur les 3 en terminale, pour deux fois 6 h (avec, pour la spécialité Sciences de l'ingénieur en terminale, un complément de 2h de Sciences physiques soit 8h en tout).

- Enseignement(s) optionnel(s) (3 h pour chaque enseignement) :

Un seul possible en 1^{ère}, parmi LCA latin ou grec, EPS, LV3, arts (les arts du cirque ne pouvant être suivis qu'en spécialité), deux si l'un des enseignements est LCA.

Plus une deuxième (3^e si l'une est LCA) option possible en terminale parmi 3 options uniquement offertes en terminale, en complément des 2 spécialités : Maths expert, maths compléments (pour celles et ceux qui prennent Physique-chimie/SVT par exemple), Droits et grand enjeux du monde contemporain.

La marge horaire en 1^{ère} et terminale est fixée à 8h.

Comparatif horaire global du cycle terminal*

	1ère					Terminale					
	Avant				Après	Avant				Après	Après avec SI
	ES	L	S-SVT	S-SI		ES	L	S-SVT	S-SI		
Heures élèves	27,5	26,5	26,5	29,5	28	27	27	30	32,5	27,5	29,5
Marge	7	7	9	9	8	6	6	10	10	8	8
Heures profs	34,5	33,5	35,5	38,5	36	33	33	40	42,5	35,5	37,5

*Hors options et spécialité optionnelle en Terminale S-SI

Commentaires

Pour le moment, il n'y a aucune définition d'appariement des spécialités. Le ministère, avant l'examen des arrêtés en CSE, nous avait informé-es qu'une liste indicative de trinômes et binômes pourrait être publiée pour faire le lien avec l'enseignement supérieur mais nous n'en savons pas plus. Pour le moment, les élèves peuvent donc faire n'importe quel choix (du moins en fonction des offres des lycées même si la possibilité de suivre une spécialité dans un autre établissement est annoncée) au risque, pour les élèves les moins informé-es (issu-es des milieux populaires pour la plupart) de faire des choix compromettant leurs poursuites d'études.

De même, aucun horaire de préparation des projets de spécialités pour l'oral du bac n'est défini. Il y aura sans doute nécessité de prendre sur la marge pour la mise en œuvre, là encore au détriment des dédoublements.

Pour les personnels, nous n'avons toujours aucune information sur les enseignements « multi disciplinaires » comme l'enseignement scientifique, le numérique, l'histoire et sciences politiques... Il faudra attendre la parution des programmes mais on peut faire « confiance » à notre administration pour nourrir la concurrence entre disciplines au service d'une gestion comptable et managériale affinée.

Sur les postes, le tableau précédent peut donner l'impression d'une stabilité des horaires profs, mais la comparaison avec les horaires de la série S (qui rassemble la majorité des élèves) permet de se rendre compte que la baisse est bien réelle.

De plus, la fin des séries permettra une optimisation des « compositions » de classe de 1^{ère} et terminale augmentant leurs effectifs.

Il est difficile de faire une projection. En 2016, la moyenne du nombre d'élèves par classe était de 31,6 en seconde, 28,5 en 1^{ère}, 27,8 en terminale.

En se basant sur le nombre d'élèves en seconde, 1^{ères} et terminales générales (par séries) de 2016 et en extrapolant une moyenne d'élèves par seconde identique et l'augmentation à une moyenne de 30 élèves par classe en 1^{ère} et en terminale, nous arrivons à une baisse de plus de 4000 ETP.

Ce n'est qu'une projection, sur une partie des mécanismes de la réforme, qui vaut ce qu'elle vaut mais elle éclaire les possibilités de marges budgétaires permises par cette réforme et qui pourraient, par exemple, financer la généralisation des CP et CE1 à 12 en REP.

A cela se rajoutent également les baisses horaires dans la voie technologique (voir plus bas) mais aussi la possible intégration, au moins partielle, des horaires des options dans la marge. Le SNES, pour sa part, annonce une fourchette allant jusqu'à 17000 postes en moins.

Le cycle terminal de la voie technologique.

Si le ministère a choisi de maintenir les séries technologiques, il a voulu plaquer, sauf en partie en ST2A, les modalités d'organisation de la voie générale.

Chaque série a donc le même tronc commun de disciplines générales : Français en 1^{ère} (3h)/Philosophie en terminale (2h), Histoire géographie (1,5h en 1^{ère} et en terminale), EMC (0.5h et 0.5h), LVA+LVB (4h et 4h, dont 1h d'enseignement technologique en LV), EPS (2h et 2h) et mathématiques (3h et 3h).

Les élèves suivent 3 enseignements de spécialité en 1^{ère} et 2 en terminale (puisque'il n'y a que deux épreuves de spécialité au bac).

À part en ST2A, une spécialité est conservée en 1^{ère} et en terminale (Physique-chimie et mathématiques en STI2D et STL, STSS en ST2S, Droit et économie en STMG, Economie-gestion hôtelière en STRH) et les 2 autres spécialités de 1^{ère} fusionnent en une seule en terminale.

En ST2A, les intitulés des 3 spécialités de 1^{ère} et des 2 de terminale ne sont pas les mêmes.

Il est à noter que les enseignements spécifiques de STI2D - Énergies et environnement (EE), Innovation technologique et éco-conception (ITEC), Systèmes d'information et numérique (SIN) et Architecture et construction (AC) - disparaissent en 1^{ère}, avec la scission de l'enseignement transversal en 2 spécialités (Innovation technologique, Ingénierie et développement durable) et sont intégrés, en terminale, à la spécialité « fusionnée ».

De même les spécialités de STMG en terminale sont intégrées à la spécialité « fusionnée ».

Tableau des spécialités de 1^{ère} et Terminale.

Série	Spécialités de première	Horaire	Spécialités de terminale	Horaire
STMG	Droit et économie	4	Droit et économie	6
	Sciences de gestion et numérique	7		
	Management	4		
			Management, sciences de gestion et numérique avec gestion et finance ou mercatique ou ressources humaines et communication ou systèmes d'information et de gestion	10
STI2D	Physique-Chimie et mathématiques	6	Physique-Chimie et mathématiques	6
	Innovation technologique	3		
	Ingénierie et développement durable	9		
			Ingénierie, innovation et développement durable avec AC ou EE ou ITEC ou SIN	12
ST2S	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7	Sciences et techniques sanitaires et sociales	8
	Physique-Chimie pour la santé	3		
	Biologie et physiopathologie humaines	5		
			Chimie, Biologie et physiopathologie humaines	8
STL	Physique-Chimie et mathématiques	5	Physique-Chimie et mathématiques	5
	Biochimie-biologie	4		
	Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	9		
			Biochimie-biologie et Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	13
ST2A	Design et métiers d'art	14	Analyse et méthode en design	9
	Physique-Chimie	2		
	Outils et langages numériques	2		
			Conception et création en design et métiers d'art	9
STRH	Économie-gestion hôtelière	5	Économie-gestion hôtelière	5
	Enseignement scientifique alimentation-environnement	3		
	Sciences et technologies culinaires et de services	10		
			Sciences et technologies culinaires et de services-Enseignement scientifique alimentation -environnement	13

Les élèves peuvent choisir au plus deux enseignements optionnels de 3h chacun, en 1^{ère} et en terminale, parmi EPS et Arts (et une 3^{ème} LV en STRH).

Commentaires

Globalement, il y a une forme de « détechnologisation » avec les fusions d'enseignements de spécialités entre la 1^{ère} et la terminale.

C'est d'autant plus vrai en STI2D où ne reste plus que l'enseignement transversal en 1^{ère} et où les spécialités AC, EE, ITEC et SIN ne sont plus enseignées qu'en terminale dans un enseignement globalisé de 12h avec le transversal. Combien représenteront ces spécialités 2h, 6h, 8h... ? Faudra-t-il attendre l'écriture des programmes pour le savoir ?

Il semble bien que la volonté de l'inspection générale de ne faire plus qu'une seule STI2D générale revienne par la fenêtre avec la réforme.

Pour les élèves, c'est rendre l'enseignement technologique industriel plus théorique qu'il ne l'était déjà devenu avec la création des STI2D. Au vu des élèves qu'on peut trouver dans cette série, ce n'est pas leur rendre service, comme d'ailleurs faire des mathématiques et sciences physiques une des spécialités du bac (en plus des heures de maths du tronc commun).

Pour les collègues, on aggrave le sentiment de déqualification subit, violemment, en 2010. La souffrance au travail risque d'être décuplé pour les nombreux-es collègues qui ont du mal à trouver leur place dans l'enseignement transversal. C'est notamment inquiétant pour les collègues de EE ou de génie civil.

De façon plus générale, la création de spécialités « fusionnées » de terminale est très inquiétante pour l'égalité de traitement des élèves et pour le risque de mise en concurrence des personnels qu'elle induit. Faute de répartition horaire dans l'arrêté, on ne voit pas comment empêcher que les établissements fassent cette répartition en toute autonomie (à moins que les programmes mentionnent un horaire ce qui semble douteux).

Enfin comment va s'inscrire le projet technologique, sanctionné par l'oral de bac, dans ce cadre réglementaire ?

La création du tronc commun identique pour toutes les séries n'est, par ailleurs, pas adaptée aux séries technologiques. Par exemple, diminuer le nombre d'heures de langue en STMG et en STHR est totalement aberrant notamment vu les métiers auxquels ces séries sont censées préparer.

En ce qui concerne les heures, voir tableaux comparatifs ci-dessous, elles sont globalement en baisse, sauf en STMG.

En effet, l'horaire élèves est en légère baisse, mais les marges également. Elles sont toujours calculées sur une base de 29 élèves, en divisant l'effectif classe par 29 et en le multipliant par 8 en STMG (contre 7 auparavant), 10 en ST2S (contre 10,5), 14 pour les autres séries (contre 16). Cela représente ainsi une perte importante. Mais, cela ne se voit pas sur les tableaux, le ministère a, très subtilement, fait en sorte que la diminution soit plus sévère. En effet, les effectifs de classe pour faire le calcul ne sont plus ceux des élèves effectivement présent-es à la rentrée, mais les prévisions d'effectif de juin. Nul doute que le dialogue de gestion entre chef-fes d'établissement et rectorats puissent se traduire par des prévisions sous-évaluées.

Comparatif horaires STMG

Disciplines	1ère		Terminale	
	Avant	Après	Avant	Après
Français	3	3		
Histoire géographie	2	1,5	2	1,5
LV A et B	4,5	3	5	3
EPS	2	2	2	2
EMC	0,5	0,5	0,5	0,5
Mathématiques	3	3	2	3
Philosophie			2	2
Economie-droit	4		4	
Management des organisations	2,5		3	
Sciences de gestion	6			
Enseignement spécifique *			6	
AP	2		2	
Techno/LV		1		1
Spécialité Droit et économie		4		6
Spécialité de 1ère Sciences de gestion et numérique		7		
Spécialité de 1ère Management		4		
Spécialité de Tale Management, Sciences de gestion et numérique plus *				10
Dédouplements (pour 29 élèves)	7	8	7	8
Horaires élèves	29,5	29	28,5	29
Horaires profs	36,5	37	35,5	37

* parmi gestion et finance, mercatique, ressources humaines et communication, systèmes d'information et de gestion.

Comparatif horaires STI2D

Disciplines	1ère		Terminale	
	Avant	Après	Avant	Après
Français	3	3		
Histoire Géographie	2	1,5		1,5
LV A et B	3	3	3	3
Techno/LV	1	1	1	1
EPS	2	2	2	2
EMC	0,5	0,5	0,5	0,5
Mathématiques	4	3	4	3
Physique-chimie	3		4	
Philosophie			2	2
Enseignements technologiques transversaux	7		5	
Enseignement spécifique (ITEC ou EE ou SIN ou AC)	5		9	
AP	2		2	
Spécialité Maths/Physiques		6		6
Spécialité de 1ère Innovation technologique		3		
Spécialité de 1ère Ingénierie et développement durable		9		
Spécialité de Tale Ingénierie, Innovation durable et ITEC ou EE ou SIN ou AC				12
Dédouplements (pour 29 élèves)	16	14	16	14
Horaires élèves	32,5	32	32,5	31
Horaires profs	48,5	46	48,5	45

Comparatif horaires ST2S

Disciplines	1ère		Terminale	
	Avant	Après	Avant	Après
Français	3	3		
Histoire géographie	1,5	1,5	1,5	1,5
LV A et B	3	3	3	3
EPS	2	2	2	2
EMC	0,5	0,5	0,5	0,5
Mathématiques	3	3	3	3
Philosophie			2	2
Sciences et techniques sanitaires et sociales	7	7	8	8
Biologie et physiopathologie humaine	3	5	5	
Physique-chimie	3			
Techno/LV		1	3	1
AP	2		2	
Spécialité de 1ère Physique-chimie pour la santé		3		
Spécialité de Tale Chimie, Biologie et physiopathologie humaine				8
Dédoublements (pour 29 élèves)	10,5	10	10,5	10
Horaires élèves	28	29	30	29
Horaires profs	38,5	39	40,5	39

Comparatif horaires STL

Disciplines	1ère		Terminale	
	Avant	Après	Avant	Après
Français	3	3		
Histoire géographie	2	1,5		1,5
LV A et B	3	3	3	3
Techno/LV	1	1	1	1
EPS	2	2	2	2
EMC	0,5	0,5	0,5	0,5
Mathématiques	4	3	4	3
Philosophie			2	2
Physique-chimie	3		4	
Chimie-Biochimie-Sciences du vivant	4		4	
Mesure et instrumentation	2			
Enseignement spécifique *	6		10	
AP	2		2	
Spécialité Physique-chimie et maths		5		5
Spécialité de 1ère Biochimie-Biologie		4		
Spécialité de 1ère *		9		
Spécialité de Tale Biochimie-Biologie plus *				13
Dédoublements (pour 29 élèves)	16	14	16	14
Horaires élèves	32,5	32	32,5	31
Horaires profs	46,5	46	48,5	45

Comparatif horaires ST2A

Disciplines	1ère		Terminale	
	Avant	Après	Avant	Après
Français	3	3		
Histoire Géographie	2	1,5		1,5
LV A et B	3	3	3	3
Techno/LV	1	1	1	1
EPS	2	2	2	2
EMC	0,5	0,5	0,5	0,5
Mathématiques	3	3	3	3
Philosophie			2	2
Design et arts appliqués	13		17	
Physique-chimie	3	2	2	
AP	2	0	2	0
Spécialité de 1ère Outils et langages numériques		2		
Spécialité de 1ère Design et métiers d'arts		14		
Spécialité de Tale Analyse et méthodes en design				9
Spécialité de Tale Conception création design et métiers d'art				9
Dédoublings (pour 29 élèves)	16	14	16	14
Horaires élèves	32,5	32	32,5	31
Horaires profs	48,5	46	48,5	45

Comparatif horaires STHR

Disciplines	seconde		1ère		Terminale	
	Avant	Après	Avant	Après	Avant	Après
Français	4	4	3	3		
Histoire géographie	3	3	2	1,5	2	1,5
Anglais et LV B	5	5	4	3	4	3
Techno/LV			1	1	1	1
EPS	2	2	2	2	2	2
EMC	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Mathématiques	3	3	3	3	3	3
Philosophie					2	2
Sciences	3	3				
Sciences et technologies des services	4	4	4		4	
Sciences et technologies culinaires	4	4	4		4	
Enseignement scientifique alimentation et environnement (ESEA)			3	3	3	
Economie et gestion hôtelière	2	2	5	5	5	5
projet STHR					1	
AP	2		2		2	
Spécialité de 1ère Sciences et technologies culinaires et des services				10		
Spécialité de terminale Sciences et technologies culinaires et des services et ESEA						13
Dédouplements (pour 29 élèves)	15	14	15	14	15	14
Stages (en semaines)	4	4	4	4		
Horaires élèves	32,5	30,5	33,5	32	33,5	31
Horaires profs	47,5	44,5	48,5	46	48,5	45